

# La Voix du Club

+

Club des retraités de la MGEN – Section de la Loire ☞ OCTOBRE 2017 ☐

## COMPTES-RENDUS DES REUNIONS

### A.G. Du 28 septembre 2017 à Roanne Salle Fontalon

#### I Accueil

M. Vignon accueille les participants, les invités. Après les remerciements d'usage, elle rend hommage à toutes les personnes décédées en faisant de brèves évocations.

Elle donne l'ordre du jour. Voir feuille.

#### II Y.F. Garnier et C. Taillard

Après des remerciements aux personnes qui se sont engagées, Y.F. Garnier, président de la section Loire de la MGEN, rassure tout de suite l'assemblée : il n'est pas là pour mettre des entraves à notre club qui fonctionne si bien. Il remercie le comité de gestion : 5 personnes désignées par le comité de section pour analyser les besoins des deux clubs de retraités du département, lancer de nouvelles pistes sous la direction du comité de section.

Les clubs de retraités ont un objectif donné par le national, et leur nom de ce fait change, ils deviennent : les **Clubs Santé Seniors**. Notre club n'a pas d'existence juridique propre, il est entièrement rattaché au comité de section de StEtienne.

Les activités sportives et les voyages et sorties se déroulent dans le cadre d'une convention avec la 2FOPEN. Depuis 2011, « on ne peut plus se limiter à un club d'activités », il s'agit de transformer les clubs de retraités et d'en faire des lieux d'actions solidaires, de prévention, de protection sociale, de vivre ensemble, avec pour ordre de priorités : l'accompagnement des personnes fragiles, puis les activités de loisirs, culturelles et de plein air. Il existe d'autre part une volonté de la MGEN d'élargir le public concerné en intégrant d'autres mutualistes, afin de toucher d'autres populations.

I. Musseau Aubry, administratrice nationale, édite un catalogue des activités sociales solidaires ou de prévention menées dans les Clubs de retraités.

Financièrement, cette année est une année de transition. La Section de la MGEN n'est pas là pour récupérer l'argent de notre club mais pour recadrer.

#### Questions :

*Pourquoi vouloir recadrer ?* Le club n'a pas d'existence juridique, et est dans l'illégalité dans le monde associatif. Le vivre ensemble existe déjà mais il est à ajuster selon les règles dictées par la MGEN.

*Comment acheter des livres ?* La ligne budgétaire 81 permettra d'acheter auprès de commerçants, après agrément du comité de gestion. Il y aura des accréditations données aux responsables d'ateliers. Hormis avec l'argent qui est de côté, il faudra dorénavant passer par la MGEN.

*Pourquoi revenir à un type de gestion ancien, qui a montré des difficultés à fonctionner : manque de personnels de gestion, difficultés pour respecter les délais de remboursements ? En 2010 on recommandait cette autonomie pour plus de facilité.* « Ce qui a été créé était parfait pour un club de petite taille. Attendons de voir si cela va fonctionner mais vous nous alertez d'ores et déjà sur les problèmes que cela risque d'occasionner. Nous sommes en période de tâtonnement, on va essayer de trouver des solutions. Si cela ne fonctionne pas, il faudra créer un compte tiers. Les cotisations vont être regroupées, on fera la recherche des magasins qui accepteront le règlement différé par la MGEN. On revient certes en arrière mais il faut poursuivre dans la confiance, travailler ensemble dans des campagnes de prévention, démontrer que le lien social existe au quotidien. »

*Étant donné que la plupart désapprouve ces nouvelles mesures, pourquoi ne pas revenir à ce compte-tiers ?* Cela est déconseillé, il faudrait dans ce cas revenir à une autre forme d'association de personnels de l'EN .

*Il est souligné que nous avons tous le sentiment de faire de la prévention et de la solidarité en participant aux activités, le sentiment qu'il y a de l'absurdité dans le fait d'exiger des certificats médicaux, d'obliger les personnes à être adhérents de la 2FOpen. Peut-on avoir un club de retraités sportifs sans être adhérents à la 2FOpen ?* Il doit être une vitrine de tout ce qui se passe dans notre association de solidaire et de préventif. Non on ne se passera pas de la 2FOpen, c'est non négociable, cela a été acté au niveau national, T.Gros intervient pour affirmer que la 2FOpen est indispensable et Praxis en particulier ne suffit pas pour couvrir un sportif.

*Autre débat plus général autour du rôle même de la MGEN: faut-il continuer à payer cher et utiliser l'argent pour de la publicité ou du sponsoring ?* Réponse : je vous comprends et vous êtes nombreux à penser la même chose. Je vous invite à vous faire représenter dans les instances officielles de la MGEN.

Conclusion : La 2FOpen est non négociable. C'est une année de transition et on envisage un compte tiers.

**C. Taillard**, déléguée départementale MGEN prend la parole. Elle s'est tenue au courant de notre fonctionnement par les compte-rendus. La communication aux futurs retraités : c'était un projet à rédiger avec l'aide de nos délégués.

Elle insiste sur les projets de prévention déjà existants : action sur l'audition, application Vocalise pour travailler sa voix...

Autre débat : prévoir et être vigilant pour protéger notre place face aux assurances privées qui peuvent aujourd'hui concurrencer sans problème la MGEN. La MGEN doit rester concurrentielle, c'est pourquoi elle a recours à la publicité.

### **III R. Bergeron : bilan financier de l'année du Club**

R. Bergeron arrête son mandat, signale qu'il est le dernier trésorier, et qu'il n'a plus la signature du compte. Nous n'avons donc plus accès momentanément à l'argent du compte.

Puis il rappelle les différents moments difficiles passés : déménagement de la Livatte à Mâtel et déplacement des archives à Carnot, des années passées sans véritables responsables, même si le « bureau élargi » a su montrer son efficacité. On s'est partagé le travail mais il va manquer un coordinateur.

Le bilan financier est à analyser en regard de la baisse inquiétante des effectifs. Il y a un léger déficit mais explicable par les transferts fait sur la ligne budgétaire 81 de la MGEN, ainsi qu'à une avance faite à un atelier et une avance sur la réversion de la somme de 6€ par licence 2FOpen sur l'achat des licences.

M.Vignon (commission aux comptes) rappelle que les contrôleurs des comptes se sont réunis le 7 septembre et ont approuvé le bilan. Demande d'approbation de l'assemblée : vote à l'unanimité.

Questions soulevées par le bilan financier : le financement des intervenants, les réparations au niveau des locaux. Le choix d'acheter des équipements paraît préférable pour l'utilisation des fonds.

Remarques sur le fonctionnement général : il faudrait que les clubs communiquent et regroupent leurs forces pour faire entendre leur voix ; les clubs ont bien fonctionné avant sans existence juridique.

### **IV R. Tarian : futur coordinateur financier**

Il n'y aura pas d'apéritif à la fin de l'AG. Il y avait 3 fournisseurs habituels qui étaient payés directement par R. Tarian, aussitôt remboursé par le trésorier, mais aujourd'hui il est en très différemment, pas question de faire d'avances personnelles dans ce cas.

Au moment du départ du dernier président, R. Tarian est devenu trésorier adjoint. A présent les recettes seront versées directement sur la ligne 81. Mais pour les dépenses il faut demander un bon de commande à St Étienne, le remplir, demander l'approbation et effectuer les achats auprès de commerçants qui acceptent le paiement différé. R.Tarian devient à présent un simple passeur entre Roanne et St Étienne. Mais comment faire pour de petites dépenses, il ne le sait pas vraiment. R.Tarian nous resitue le comité de gestion créé il y a peu pour évoquer avec le comité de section de StÉienne les problèmes des 2 clubs de retraités. Il confirme que les licences 2FOpen ne seront plus réglées de façon mutualisée, chacun verse sa participation de 15€ à la MGEN, et le cas échéant sa licence 2FOpen négociée à 19€. R.Tarian continuera à assumer le rôle de coordinateur financier, pressentant les difficultés, mais voulant garder confiance.

### **IV Interventions diverses**

**R.Bergeron** : La convention avec la municipalité nous permet de bénéficier de nos locaux pour 80€/mois, mais cette convention n'est pas pérenne

**T.Gros** : proposition d'ouvrir un compte dédié accolé à celui de la 2FOpen

Il précise qu'il ne voudra en aucune façon en avoir la signature, A.Orgéas non plus. Il continuera à signer les conventions avec les intervenants (professeurs de gym douce, de gym santé). Le compte serait séparé de la

2FOpen, mais on profiterait de la situation de la 2FOpen, association loi 1901, ainsi l'argent redeviendrait disponible, après convention entre responsables 2FOpen et Y.F.Garnier. Qui en aurait la signature ? Et pour quelles dépenses ? Propositions d'acheter du matériel (écran de projection et armoire de protection), de louer des locaux supplémentaires.

Une proposition émerge de demander fermement de revenir aux organisations précédentes par pétition signée par nos quelques 400 adhérents.

Notre secrétaire de séance offre un cadeau de remerciement à R. Bergeron pour 3 ans de bons et loyaux services à notre Club. Applaudissements nourris !

### **V T.Gros et A. Orgéas : rapport moral et financier de la 2FOpen JS42**

Rapport financier à lire sur la feuille fournie.

Le rapport financier approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Changement à noter : les animateurs sportifs seront désormais payés par la 2FOpen.

A. Orgéas souhaite trouver un successeur dans son rôle de trésorier adjoint. C'est JP. Cartier qui s'est proposé et sera épaulé toute l'année par A. Orgéas.

T.Gros intervient pour le rapport moral. Après divers remerciements, il évoque les dossiers de suivis de convention avec la Mairie, note qu'il est dommage que la mutualisation des cotisations disparaisse, que les tracasseries administratives entravent les initiatives de voyages, mais note que la licence à 19€ n'est globalement pas trop chère par rapport aux cotisations de diverses fédérations. Pour le certificat médical, si votre médecin refuse de vous le faire, vous pourrez remplir un questionnaire de santé qui, s'il n'y a pas de problème particulier sera suffisant.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

### **VI A. Coutant : l'atelier informatique et vidéo**

Il rappelle à tous la nécessité de consulter le blog pour être bien au courant.

Il invite les personnes intéressées par l'informatique à venir à Vougy, club pas spécifiquement MGEN (5€ de cotisation annuelle au club de Vougy).

L'Assemblée générale se termine par la prestation très applaudie de la chorale du Club, dirigée par R. Girin et P. Lacroix, ainsi que par le montage vidéo de R.Mûre donnant un vif aperçu des activités et engagements des animateurs d'ateliers.

## **Comité directeur du 09/10/2017**

### **Compte voyages**

Il va passer au compte du Crédit Mutuel, agence de la Place Victor Hugo. Le nouvel intitulé sera « 2FOPEN JS 42 », l'intitulé « Club de retraités MGEN » disparaît. C. Girin continuera à s'en occuper.

M.Vignon prend le rôle de président de séance.

### **Réactions diverses au sujet de l'AG**

-Rôle de Mme Taillard : C'est une déléguée de la MGEN, mise à disposition (comme la directrice) dont le rôle est de promouvoir la MGEN, membre du comité de section, elle promeut le lien entre les actifs et les non actifs.

- L'AG est partie dans tous les sens et manquait de convivialité, nous avons eu la sensation d'être entraînés dans un système imposé, qui ne nous correspondait plus.

-Certains regrettent qu'il n'y ait pas eu d'apéritif.

-Impression d'être devant un chef d'entreprise qui parle à ses subordonnés, pire à des personnes âgées sans capacités de décisions. Nous nous retrouvions entre retraités avec le plaisir de faire ensemble des activités : cela ne sera plus suffisant.

-L'AG était trop longue. Il faudrait séparer les 2 AG (club et 2FOPEN).

-Ne pourrions nous pas faire une lettre à Mme Musseau Aubry, pour lui donner nos opinions : nous n'avons pas à nous laisser dire ce que nous devons faire.

-C'est même insultant, par rapport aux pratiques spontanées de solidarité.

-Le stand des responsables des permanences MGEN à Roanne s'est installé sans que nous ayons été vraiment prévenus.

-Il faudrait décaler l'AG de la 2FOpen. Mais quand ? Début septembre ?

-Pourquoi donner notre réserve financière venant de nos cotisations à des associations ? Et lesquelles ? Qui les choisirait ?

- On dirait que l'on ne veut plus de club de retraités. Il devient urgent d'avoir une réflexion pour la création d'un Club de retraités sur Roanne indépendant de la MGEN.
- Créer une association indépendante, c'est trop tard pour cette année, peut-être pour la suite. Mais il faut bien voir que les gens ne s'impliquent pas. Comment se passer du soutien financier de la MGEN. La ville nous loue nos locaux parce qu'elle a la garantie financière de la MGEN. Le fera-t-elle sans cela ? Il y a près de 600 associations à Roanne qui bénéficient de locaux et maintenant, la ville demande de les partager, vus les frais engagés (location, nettoyage, chauffage, assurances, téléphone, photocopieurs....)
- Il faudrait un vrai bilan de l'argent qu'engage la MGEN pour nous.
- Il faudrait aussi passer un accord avec une association sportive. Nous n'obtiendrons pas les mêmes conditions que celles obtenues à la 2FOPEN par la MGEN (reversion des cotisations...).
- Il faudrait penser à informer la MGEN de nos activités à caractère solidaire (ex : chorale chez les Parkinsoniens). Protestations.
- Il existe des Clubs complètement indépendants, pourquoi pas nous ?
- Pourquoi a-t-on parlé de clore le compte avant le 31/08/17, puis ensuite le 31/12/17 ? La MGEN est floue à ce niveau là, vu qu'on pourrait encore engager des dépenses (hormis le fonctionnement du club) jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017/2018. L'argent du compte est-il encore disponible? Robert n'a-t-il plus la signature? Cela dépend s'il est allé lui-même à la banque retirer sa signature ou non. Ce compte pourrait probablement continuer à être utilisé, mais R. Bergeron ne veut plus intervenir en aucune manière. D.Bégard a peut-être encore la signature, c'est à vérifier, et il faudra prendre une décision : transférer cet argent sur un compte courant et trouver des personnes pour gérer cet argent.
- Pour les dépenses courantes, il faudra néanmoins passer par un bon de commande, visé par StEtienne, renvoyé ensuite, avant achat, émission de facture, transmise par R.Tarian, et remboursement direct au commerçant. Pour les menues dépenses, on ne passera probablement pas (à vérifier) par le bon de commande, car la MGEN accordera un certain budget par atelier, il suffira de rentrer dans ce budget.
- Nous ne sommes pas d'accord pour que les défraiements des intervenants (gym...) soient pris sur notre réserve financière. La MGEN ne pourrait-elle pas les prendre en charge compte tenu de notre cotisation de 15 € ?
- Il faut rapidement ouvrir un nouveau compte (adossé à la 2FOPEN?), trouver des personnes pour être trésoriers de ce nouveau compte pour les dépenses d'investissement.
- A.Orgéas pense qu'il ne serait pas cohérent d'ouvrir un compte 2FOPEN car cela ne correspondrait pas à l'esprit de cette association sportive. Il faut conserver le compte actuel et obtenir que quelqu'un soit mandaté par la MGEN pour le gérer.
- Il faut qu'Y.F.Garnier trouve quelqu'un pour la signature de ce compte, pour une année voire plus.
- Nous pourrions faire une lettre signée par tous les responsables d'ateliers, représentants leurs participants, réclamant une « régie ». Cette lettre remonterait au niveau national, par le biais de la section départementale. Nous y consignerions aussi toutes les doléances dont nous venons de parler.
- Il faudrait peut-être commencer à envoyer une multitude de petites factures à la secrétaire de section, afin de créer un vrai problème d'encombrement, et de démontrer les limites du système qu'on nous propose.
- Proposition d'écrire, en plus de notre lettre à caractère social, une lettre technique. Pour ce courrier, D.Bégard se chargera de réunir les personnes du Comité directeur présents aujourd'hui ainsi que les membres du bureau élargi d'accord avec cette lettre. Il faudra y évoquer le CNAR qui organisait des stages.
- Proposition de la création d'une association loi 1901 avec 3 personnes seulement pour gérer le compte. Proposition rejetée comme étant irréalisable.
- D.Bégard réunira les 5 personnes qui se sont proposées pour faire la lettre un mercredi matin rapidement, elle sera signée atelier par atelier.

### **Autres informations**

- Pour les permanences MGEN à Roanne, consulter le blog.
- Animations du jeudi : JP. Cartier voudrait passer la main d'organisateur. Pas d'animations envisagées en décembre.

### **-Coup de fil de YFGarnier.**

- Il faut considérer que c'est un comité de gestion extraordinaire. Les membres du Comité de Gestion présents doivent prendre des notes.
- Nous avons évoqué le changement de compte de la commission voyages : c'est acté.
- Transférer l'argent de notre compte vers un compte 2FOpen : nous n'en voulons pas. Selon YFGarnier il est impossible de s'acheminer vers une régie. A.Orgéas redit ses réserves pour adosser un nouveau compte à la 2FOPEN et explique notre prise de position de ne pas accepter le fonctionnement qui nous est imposé, et de

demander absolument une régie. YFGarnier demande l'historique de la création de ce compte. D.Bégarde rappelle comment cela s'est fait à partir du début de son mandat de président du club de retraités.

-YFGarnier nous demande de vérifier auprès de l'agence bancaire s'il est encore possible que D.Bégarde ait la signature. Demander aussi si on peut rajouter la signature de R.Tarian.

-Pour les dépenses courantes, il fait remonter nos demandes pour simplifier les choses. Pour l'assèchement du compte, YFGarnier accepte et s'y engage dans un délai d'un an, ou plus si c'est absolument nécessaire. Il reconnaît que les décisions prises ne peuvent pas nous correspondre, car nous sommes un très grand nombre d'adhérents.

Il met tout en œuvre, et nous tient au courant. Il demande une trace papier de toutes nos délibérations de ce jour.

#### **-Les lettres**

J.Desroches s'occupe de la première lettre générale avec les personnes qui veulent se joindre à elle.

D.Bégarde s'occupe de la seconde plus technique, pour demander le principe d'une régie. Elle doit se faire de façon très rapide et être signée par le plus de responsables possible. Les lettres seront rédigées de façon collégiale mercredi prochain.

-Etablissement du calendrier : voir ci-dessous

-C.Céroni décale sa projection du lundi 23 octobre sur les Iles Eoliennes au jeudi 7 décembre à 15 h à Mâtel.

-Elaboration de la journée de fin d'année. Nous tentons de réserver une salle (E.Ponchon demande la salle de « l'Orchidée » à Lentigny)

-Galette : on contacte R.Tarian pour l'achat des boissons, et A.Pégaz pour les autres achats. T.Gros s'occupe de réserver dans le cadre de la gratuité accordée une fois par an la salle de la Capitainerie

-On ne peut pas régler aujourd'hui le problème de l'achat d'un écran. Il faudra attendre d'avoir la signature du compte.

### **DATES A RETENIR**

Commission Voyages	A <b>10 h 45</b> le mercredi 10 janvier 2018
Comité Directeur	A 8 h 45 le lundi 15 janvier 2018
Galette	A la Capitainerie du Port le jeudi 18 janvier à partir de 14 h
Tirage de la Voix du Club	A 9h le lundi 29 janvier 2018
Commission voyages	le mercredi 4 avril 2018
Comité directeur	Le lundi 23 avril 2018
Voix du club	Le lundi 30 avril 2018
Journée de fin d'année	Le jeudi 28 juin 2018

### **HOMMAGE à HENRI FAUDRIN**

Henri vient de nous quitter.

Il était venu, avec Danielle, nous rejoindre à l'antenne de Roanne de la MGEN. Tous deux, très fidèles au club de Roanne, assistaient aux diverses réunions et manifestations (AG, journée de fin d'année...) mais aussi à la commission « voyages » dont ils ont assuré la présidence pendant l'absence de Christiane Berghmans. Ils n'ont jamais hésité à traverser le plateau de Neulise, même tôt le matin.

Henri, passionné des espaces, des découvertes d'autres mondes et d'autres ethnies, a lui-même, avec Danielle ou en étroite collaboration avec Jean-Claude et Cécile, mis sur pied de merveilleux voyages dont le souvenir restera gravé pour tous ceux qui y ont participé (Pologne, Canada, Pays Baltes, Pérou, Afrique du Sud, etc...)

Merci, Henri, de nous avoir fait rêver et élargir notre connaissance du monde !

Toute notre sympathie va à Danielle dans ces moments très douloureux et nous espérons qu'elle continuera à venir avec nous pour nous aider et partager d'autres aventures.

### ADHESIONS

Si vous souhaitez rejoindre le Club et que vous n'étiez pas présent(e) à l'AG du 28/09/17, vous pouvez faire parvenir votre chèque de participation de 15€ à l'ordre de MGEN, à :

Roger Tarian 5 rue Suzanne Lacore 42300 Mably

La participation de 15 €, à l'ordre de la MGEN, est indispensable pour celles et ceux qui pratiquent une activité dite sportive ( non assise) ainsi que pour les autres ateliers du club.

### LE COIN DES ATELIERS

Activités	Horaires	Novembre	Décembre	Janvier 2018
<b>Aquarelle</b>	9 h à 11 h	Jeudis 9 et 23	Jeudis 7 et 21	Jeudi 18
<b>Broderie</b>	9 h à 16 h	Mardis 14 et 28	-----	Mardis 9 et 23
<b>Calligraphie</b>	9 h à 11 h	Vendredis 10 et 24	Vendredis 8 et 15	Vendredi 12
<b>Cinéma</b>	Les Halles Charlieu 10h	Vendredi 10 Jeudi 30	Vendredi 15	
<b>Couture</b>	14 h à 17 h	Mardis 14 et 28	-----	Mardis 9 et 23
<b>Danses Folk</b>	14 h 30 à 16 h 30	Mercredis 8, 15 et 29	Mercredis 6 et 20	Mercredis 10, 17 et 24
<b>Écriture</b>	9h 30	Jeudi 16	Jeudi 14	Jeudi 11
<b>Lecture</b>	9h à 11h	Vendredi 17	Vendredi 22	Vendredi 19
<b>Patchwork</b>	9 h à 17 h	Mardis 7 et 21	Mardis 5 et 19	Mardi 16
<b>Peinture sur bois</b>	9 h à 16 h 30	Mardis 14 et 28	Mardi 12	Mardis 9 et 23
<b>Peinture sur porcelaine</b>	9h à 11 h 30	Mardis 14 et 28	Mardi 12	Mardis 9 et 23

### LES MARCHES DU LUNDI

#### Marche groupe 1 :

Dates	Lieu de la marche	Lieu de rendez-vous	Responsable (s)
06/11/17	Renaison	Place Crionnet	B.Barbot
13/11/17	Villerest *	<i>A préciser</i>	JPGirerd
20/11/17	Saint Cyr de Favières	Terrain de foot	M. Maridet
27/11/17	Gravières de Mably	Eglise de Mably	M. et J. Gatignol
04/12/17	Château de la Roche	Parking de St Priest	M. et E. Vivès
11/12/17	Commelle	Eglise	MT et G. Reverdy
18/12/17	Les Gravières	Port de Roanne	M.Gilles

08/01/18	Chemins de l'Ecureuil	Parc Beaulieu	M. et E. Vivès
15/01/18	Ouches	Parking devant le bar	M. et E. Vivès
22/01/18	StHaon le Vieux	Eglise	C.Veillas
29/01/18	StMartin de Boisy	Eglise	B.Barbot

\* avec les marcheurs de Montagny que nous accueillerons

### Marche groupe 2 :

Dates	Lieu de rendez-vous	Responsable(s)
06/11/17	Ambierle parking sur la D8	R. et H.Villalta
13/11/17	Chandon Eglise du bourg	N. Veau C. Bertholin J. Chapelan
20/11/17	Noailly Place de l'Eglise	N.Eymond
27/11/17	Forêt de Lespinasse Le Grand Couvert	S. Paire
04/12/17	Canal Place des Mariniers	O. Cognard et J. Vespérant
11/12/17	Lentigny Place de la Mairie	B.Poncet
18/12/17	St Romain la Motte Sur la place	S.Paire
08/01/18	Circuit des Ecureuils Château de Beaulieu	N.Eymond
15/01/18	Charlieu Chambre funéraire des Cordeliers	N. Veau C. Bertholin J. Chapelan
22/01/18	Villerest Sur la plage	B.Poncet J.Peurière
29/01/18	Le Coteau Parking de la piscine	J.G.Burle

### Atelier lecture (un vendredi par mois de 9h à 11h30)

Forts de la pratique de l'an dernier, nous orienterons les séquences « lire et relire les classiques de la littérature et de la philosophie » de la manière suivante :

-recherche des thèmes ou des auteurs et fixation du calendrier ; bien entendu si quelqu'un veut proposer sa participation, pour tout ou partie d'une séquence, c'est un atelier « open ». Il faut seulement que l'animateur se sente capable de suivre ( pour la « Queste » ou pour Victor Cousin, pour Henri Bordeaux ou Sponde, je me sens un peu léger... mais si vous prenez les choses en main, tout sera parfait).

-recherche des illustrations sonores, picturales et textuelles : on essaiera d'envoyer par mail les textes choisis, si possible en transitant par la messagerie de l'animateur afin qu'il redistribue le matériel avant la séance auprès des participants qui ont laissé leurs coordonnées électroniques : on ne peut pas prévoir 30 photocopies multipliées par le nombre de participants, surtout sans savoir exactement à l'avance combien il y aura de présents. Vous avez le droit de ne venir qu'une fois (chaque fois, c'est mieux pour l'organisation) et sans prévenir, il y a juste l'obstacle de se procurer les textes auprès de quelqu'un qui les a.

-le déroulé de la séquence a pour but de vous donner la possibilité de construire une « hypothèse de lecture ». On essaiera donc de dresser un contexte sur la base d'extraits musicaux, de représentations picturales, de fragments en rapport avec le thème, l'auteur, l'oeuvre ou l'école. On s'appuiera surtout sur des textes, mais l'objectif est de vous donner envie de (re)lire des auteurs qui ne vous ont pas forcément enthousiasmés lorsque vous étiez au lycée il y a ... un certain temps. Depuis cette époque, on a traversé l'existentialisme, le structuralisme, les « nouveaux philosophes », la quête du mieux vivre, la civilisation du prêt à consommer et du zapping, alors on peut reprendre « le Cid » avec un autre regard.

Fourbissez vos cartables, on y va. Prochaines séances : 22 décembre, 19 janvier

[jean-claude.perisse@wanadoo.fr](mailto:jean-claude.perisse@wanadoo.fr)

## Quelques brèves

**Retrouvailles du voyage en Chine** le jeudi 14 décembre à 14h 30 à Mâtel

Projection du **film du voyage aux îles éoliennes** de C.Céroni le jeudi 7 décembre à 15h à Mâtel à la place du lundi 23 oct à 10h.

Il reste encore **2 places disponibles pour le voyage en Ecosse** ! Inscrivez-vous vite !

Le vendredi 3/11/17, à la salle d'animation de Commelle-Vernay, à 20h30, **projection d'un film «mémoire d'un siècle en Roannais»**. Ce film d'archives reprend la vie dans le Roannais au siècle dernier: événements, faits divers, sport, économie, agriculture, coutumes. Entrée libre.

**Conférence « A la découverte de l'art roman illustre en Brionnais »** de Générations Jules Ferry par Blanche de Préville, historienne, le vendredi 10 novembre au Cercle de l'Union, 49 rue Jean Jaurès à Roanne. Entrée libre (participation libre aux frais)

**Conférence santé « Le sommeil »**, organisée par EOVI USMAR la Mutualité Française, le mardi 7 novembre à 18h au Centre Pierre Mendès France à Roanne. Réservation obligatoire au 04 77 47 10 00.

## VOYAGES et SÉJOURS 2018

### ° **Séjour neige de Janvier aux Saisies du dimanche 28/01 au samedi 03/02/2018**

Séjour organisé par Jeannine Siterre et Simone Pivot

Raquettes, ski de fond et ski de piste. Hébergement à l'hôtel club Belambra « les Embrunes »

35 personnes sont inscrites, **il reste des places disponibles.**

Derniers jours pour vous inscrire !

Si vous êtes intéressés, renvoyer le bulletin d'inscription avec un acompte de 150 €, à l'ordre de la 2F OPEN JS 42 à Jeannine SITERRE 6 Rue du Moulin Populle 42300 ROANNE ( 04 77 68 30 17 )

Réunion prévue le lundi 6 novembre à 9 H à Mâtel : répartition des chambres, règlement du solde, dernières infos.

### ° **Séjour ski de piste du 18 au 24 mars**

Séjour organisé par Simone Coutant

16 personnes sont inscrites. Une réunion est prévue le 15 janvier à 9h pour le solde et l'organisation du covoiturage

### ° **Voyage en Ecosse du 30/04 au 11/05**

45 personnes sont inscrites. Liste supplémentaire ouverte. Un acompte de 700 euros par personne a été versé à l'agence Thomas Cook.

Le programme est élaboré par Mme Orgéas avec l'agence.

### ° **Voyage en Calabre du 1 au 8 juin 2018**

Voyage proposé par Monique Chevenet et Simone Pivot.

21 personnes sont inscrites. **A saisir... encore quelques places libres.** Une réunion d'information et d'inscription est prévue le 16 octobre à 9 h30 à Matel.

Bulletin d'inscription à la fin de la Voix du Club

° **Un projet de randonnées en Septembre à destination de la Bretagne**, organisé par Bernadette Barbot, Marie Dupré et Marie Makiello, est à l'étude.

*La commission Voyages est ouverte à toutes et tous pour d'éventuelles nouvelles propositions.*



## Appel à candidature

Vous pratiquez une ou des activités «non assises» ou vous faites à l'occasion une sortie ou un voyage hors agence... aussi voulez-vous peut-être contribuer à la gestion des licences 2 F OPEN JS ? MT Reverdy termine son mandat de secrétaire et ne souhaite pas le renouveler pour raison de santé. Elle se propose d'initier la «bonne volonté» qui lui succédera lors de la saisie des demandes de licences ces prochaines semaines.

Vous pouvez la contacter au 06 14 58 17 81 ou [mt.reverdy@wanadoo.fr](mailto:mt.reverdy@wanadoo.fr)

## CINE-CLUB AU BONHEUR DES HALLES

Voici les dates et le titre de l'un des deux films connus à la date d'aujourd'hui, le 2ème est encore en discussion.

### VENREDI 10 11

10 :00 L'EMPIRE DES SENS film de [Nagisa Oshima](#) 2001 1 :45

14 :30 AU REVOIR LA-HAUT film d'Albert Dupontel 2017 1 :58 D'après le roman de PIERRE LEMAITRE

### JEUDI 30 11 :

BELLE DE JOUR Film de Luis Bunuel de 1967 1 :40

### VENREDI 15 12

ALLEZ COUCHER AILLEURS film de Howard Hawks 1949 1 :45

## EXPOSITION

Visite de l'exposition du club Méli-Mélo Patchwork  
du 9 au 17 décembre 2017  
au château de Beaulieu à Riorges



Anne-Marie Brunon vous invite à une visite guidée de l'exposition « Pause au jardin » le **Mercredi 13 décembre à 15h**, au 2e étage du château, dans une ambiance colorée et conviviale.

**Bulletin d'inscription au séjour neige 2018 Les Saisies**

Nom, Prénom : .....Nombre :

Adresse :.....

Téléphone fixe : .....portable :.....

Mail :.....

raquettes

de fond

ski de piste

Joindre un chèque d'acompte de 150 € à l'ordre de 2F OPEN JS 42,  
à Jeannine SITERRE 6 Rue du Moulin Populle 42300 ROANNE ( 04 77 68 30 17 )

---✂-----

**Bulletin d'inscription au séjour en Calabre du 1er au 8 juin 2018**

Nom, Prénom : .....Nombre :

Adresse :.....

Téléphone fixe : .....portable :.....

Mail :.....

A renvoyer le plus vite possible à MONIQUE CHEVENET [15, rue de la Berge 42 300](#) ROANNE

Tel: 06 07 78 19 68